

Publié sur le site internet de la commune le

Le Maire

Frédéric VALLOS

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2024-083

Séance du 04 Novembre 2024

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal	: 19
En exercice	: 19
Présents	: 19
Qui ont pris part à la délibération	: 19
<u>Date de la Convocation</u>	: 18/10/2024
<u>Convocation affichée et diffusée le</u>	: 18/10/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 04 novembre, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur VALLOS Frédéric, Maire,

PRESENTS : M. VALLOS Frédéric, M. AKNIN Daniel, Mme BOURDELEAU Alexandra, Mme BRUYAS Séverine, M. COLLET Baptiste, M. DA COSTA Jean, GAUTIER WILL Pascale, M. GAY Richard, Mme GENEVOIS Annie, Mme GONZALEZ Sindy, M. GROSSAT Gilles, M. HENRY Christophe, Mme HENRY Marie- Claude, M. JACQUET Alain, Mme MARTIN GAJAC Corinne, M. PERRAUD Sylvain, M. PETIT Clément, M. ROCHE Gilles, Mme SOUZY Eva.

ABSENT EXCUSE POUVOIR

M. Baptiste COLLET a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Vente matériel voirie : Tracteur et équipement

Monsieur le Maire expose que le tracteur Lamborghini de 2008 acheté d'occasion en 2011 par la commune est en panne malgré diverses interventions couteuses. Son manque de fiabilité conduit à ne plus l'utiliser.

La non utilisation du tracteur entraine la non utilisation des équipements qui lui étaient propres. La commune ayant par ailleurs décidé d'externaliser certaine missions (ex passage d'épaveuse,...)

Monsieur le maire expose que ce tracteur n'ayant plus d'utilité pour le service public il convient d'envisager sa cession

Prix achat matériel

Tracteur (acheté en juillet 2011) : 16 000 € HT soit 19 200 € TTC

Godet (acheté en juillet 2011) : 1 750 € HT soit 2 100 € TTC

Epareuse (acheté en juillet 2015) : 22 700 € HT soit 27 240 € TTC

Lame à neige Département : 1 050 € TTC

Monsieur le Maire expose qu'un repreneur potentiel a fait une proposition de repris de ce matériel.

Proposition d'achat par Giraud TDT

Tracteur Lamborghini 774-80 : 8 000 €

Epareuse Noremat Prodigia 45ED : 10 500 €

Godet 2 M Desvoys : 1 000 €

Lame déneigement : 800 €

Il convient donc de constater la non utilisation pour le service public de ce matériel pour envisager sa vente.

Le Conseil municipal après discussion à l'unanimité :

- **CONSTATE** la non utilisation de ce matériel par la commune
- **DECIDE** de l'intégrer au domaine privé communal,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les actes correspondants au prix de vente visés ci-dessus.
- **DIT** qu'un exemplaire de la présente délibération sera transmis au Trésorier de la collectivité
- **DIT** qu'un exemplaire de la présente délibération sera transmis à Madame la Préfète de l'Ain

Fait et délibéré le 04 novembre 2024

Pour extrait conforme,
Le Maire
Frédéric VALLOS



A black ink signature of Frédéric Vallos is written over a circular blue official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE ST-DIDIER-DE-FRANCE' and '01100'.

Le secrétaire de séance
Baptiste COLLET



A blue ink signature of Baptiste Collet is written in a stylized, cursive manner.